

20^c

Journal du Lot

20^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Quelques réflexions à propos des récentes élections législatives et des discussions qu'elles soulèvent entre radicaux et socialistes.

Les discussions à propos des élections de Guingamp, de Lannion et de Saint-Girons ramènent au plan de l'actualité politique le « cas » Simonnet, resté jusqu'ici sans sanction !...

Simonnet est ce tout dernier député de Bergerac... socialiste dont l'élection assurée par les réactionnaires fit un si beau tintamarre et met à une si rude épreuve la vertu des camarades qui n'ont pas encore su choisir entre le devoir républicain et l'intérêt de parti. Ancien radical devenu socialiste, Simonnet se présentait à la députation contre M. Quennesson ancien socialiste devenu radical. Ainsi se trouvaient en compétition deux hommes qui vont de parti en parti, ne se posant jamais sur l'un d'eux que le temps de le trahir. Dans ce chassé-croisé les électeurs modérés se firent qu'avec des types de ce genre le plus sûr était de compter davantage sur leur prochain reniement que sur leurs engagements du jour... Simonnet s'affirmait pour l'instant socialiste, il y avait toutes les chances qu'il passât demain aux réactionnaires. Et ceux-ci l'attendant à sa nouvelle trahison votèrent en masse pour lui...

Après tout, qu'est-ce qui élit les députés ? Ce ne sont pas les partis. Ce sont les électeurs !... Alors, Simonnet est très régulièrement élu !

C'est, peut-être, ce que pensent ses camarades du groupe socialiste pour qui son « cas » reste tout de même gênant à cause des conséquences en retour et des revanches qu'il peut provoquer. Quand on lui en parle, M. Léon Blum, sarcastique, répond par des considérations générales où la pittoresque personnalité de Simonnet se trouve noyée. Le leader socialiste élève le débat à des hauteurs d'où l'on n'aperçoit plus l'élection de Bergerac que comme un point dans l'espace et où elle ne peut plus troubler la pure sérénité de l'atmosphère...

Après certaines récriminations qui soulèveront leur mécontentement immédiat, les radicaux montraient quelque disposition à l'oublier aussi, lorsque la fâcheuse élection de Guingamp vint raviver leur souvenir.

Dans l'ère Nouvelle, M. Edouard Herriot, réclame des socialistes une réponse nette. Il rappelle à leur groupe parlementaire la loyale volonté d'entente qui anime les radicaux. Et il ne s'explique pas l'accueil fait à son rapport par la commission administrative du parti socialiste. Il ne saurait admettre la décision prise à l'égard du bénéficiaire du « pacte de Bergerac ». Ces prémisses une fois posées, M. Edouard Herriot ajoute :

« Voici que, précisément, nous recevons de Guingamp copie d'un placard posé dans la nuit du samedi au dimanche et signé par le conseil fédéral du parti socialiste des Côtes-du-Nord. L'affiche de railement, dit ce texte, est de la routine. La Fédération socialiste des Côtes-du-Nord proteste contre sa teneur. Le parti socialiste a désisté son candidat purement et simplement et non en faveur d'un autre candidat. Socialistes, soyez conscients et réfléchissez !... Si cette affiche est un faux, qu'on le dise. Si elle est vraie, on ne saurait la juger trop sévèrement. M. Loth a été battu par soixante voix de majorité. Quelle responsabilité ! Nous voulons voir clair. Il n'est pas un socialiste de sentiment républicain qui, dans sa conscience, ne doive nous donner raison. »

A M. Herriot qui invoque auprès de chaque socialiste le verdict de sa conscience individuelle on opposera sans doute la nécessité d'attendre le verdict du prochain Congrès, qui est quelque chose comme la conscience commune du Parti.

On ne saurait pourtant prétendre que les observations de M. Edouard Herriot soient sans objet ni sans inté-

ret. A Bergerac, le socialiste distancé au premier tour par le radical, refuse de se désister, maintient sa candidature et se fait élire par les réactionnaires. A Guingamp, mis dans la même position, le socialiste fait l'effort d'un désistement « pur et simple » dont la « pureté » et la « simplicité » semblent bien avoir eu pour résultat voulu de favoriser le réactionnaire au détriment du radical.

Cette double façon de jouer la partie électorale contre les radicaux — tantôt avec le concours de la droite et tantôt à son profit, en lui demandant ici ses suffrages à charge de lui rembourser ailleurs — réclame au moins quelques explications.

Elles ne sauraient paraître superflues à un parti qui exige si impérieusement pour lui-même la pratique régulière de la « discipline républicaine », chaque fois que celle-ci doit jouer à son profit. En échange de quoi il ne peut pas se croire autorisé à y manquer cyniquement ou de biais chaque fois qu'elle lui impose le devoir réciproque d'une honnête solidarité démocratique...

J'ai beaucoup connu l'homme qui lança, en des temps lointains, la formule à quoi l'on a fait une si belle fortune : « Nous n'avons pas d'ennemis à gauche !... »

Dans l'esprit de Léon Bourgeois c'était une déclaration de paix aux hommes de gauche, laquelle est, bien entendu, subordonnée à cette condition qu'il n'y aura pas à gauche des hommes pour nous déclarer la guerre !...

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

VIOLON ET GROSSE CAISSE

L'illustre violoniste Jacques Thibaud joint à son talent des qualités morales et une conscience professionnelle dont il n'admet pas que l'on doute. Il est l'excellente même. Sa sobriété n'a d'égal que celle d'un habitant du désert qui sert habituellement de point de comparaison sur ce chapitre, mais qui, dans les circonstances présentes, désire garder l'anonymat.

Or, il y a trois mois, devant donner un concert à Nantes, M. Jacques Thibaud arriva une heure en retard. Quelle ne fut pas son indignation, le lendemain, en lisant dans l'Ouest-Eclair un article qui imputait ce retard aux suites d'un trop bon dîner, et mettait nommément en cause le glorieux vin du pays, le muscadet.

Procès. M. Jacques Thibaud réclame à l'Ouest-Eclair la bagatelle d'un million de dommages-intérêts.

Le muscadet, affirme-t-il, n'est pour rien dans l'affaire. C'est la neige qui m'a empêché d'arriver à l'heure.

La neige ? répond le directeur de l'Ouest-Eclair. Tiens ! vous usiez aussi de stupéfiants ?

Cette plaisanterie vous coûtera cher, Monsieur. Ce n'est plus un million, c'est dix que je vais vous réclamer. J'ai été bloqué en route par une tourmente de neige. Mon auto ne pouvait plus avancer.

Vous avez un mauvais chauffeur ou une voiture bien médiocre.

Cent millions, l'un et l'autre sont excellents. Mais mon radiateur s'est gelé.

Il fallait verser dedans un peu de notre muscadet.

Prendriez-vous mon radiateur pour un ivrogne, Monsieur ? Pour cette nouvelle injure, vous me verserez cinq cents millions.

Les buveurs d'eau méritent décidément leur réputation de gens irascibles. Mais ne trouvez-vous pas notre virtuose bien imprudent de publier ainsi son aversion pour le muscadet ? Si j'étais la Fédération Vinicole de la Loire-Inférieure, pour le préjudice qu'il porte à ce petit vin spirituel, je demanderais un milliard.

Georges-Armand MASSON.

Après la Conférence de Londres

M. Briand a fait devant la commission des Affaires étrangères de la Chambre, un historique des négociations qui se sont poursuivies à la Conférence de Londres. Il a exposé les résultats obtenus. M. Briand a conclu en formulant l'espoir d'arriver à une entente avec l'Italie sur le programme naval.

M. J.-L. Dumesnil, ministre de la Marine, a été entendu sur la partie technique de la Conférence. M. Herriot a posé plusieurs questions concernant la clause de sauvegarde et le désarmement.

Informations

A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le projet de loi sur les assurances sociales, retour du Sénat.

MM. Thommyre, Fie, Schmidt, Gros, déclarent qu'ils voteront le projet.

Sur question de M. Trémintin, le ministre des travaux publics promet d'apporter une modification au Code de la route, en faveur des voitures maraichères.

M. Gamard demande à interpeller le ministre des affaires étrangères au sujet du Congrès eucharistique qui doit avoir lieu à Tunis. Après réponse de M. Briand, l'incident est clos.

L'ordre du jour de la Chambre. La conférence des présidents, réunie à la Chambre, a décidé de proposer au vote de l'Assemblée la discussion sans désarmement du projet sur les assurances sociales.

Après quoi, on examinera les nouveaux dégrèvements, déposés mercredi soir par le ministre des finances.

Dans ces conditions, la conférence demandera à la Chambre de s'ajourner samedi soir et de reprendre ses travaux dès mardi matin.

Au Sénat. Le Sénat a liquidé une série de petits projets. Il a voté notamment une subvention de 4.500.000 francs pour les Nouvelles-Hébrides, qui ont été victimes d'un cyclone, et une contribution nationale en faveur de la Martinique, à l'occasion de l'éruption du mont Pelé.

Le budget de 1930. Le budget, pour la première fois, atteint le chiffre de 50 milliards. Le rayon principale de cet accroissement du volume budgétaire réside : 1^o dans l'effort accompli pour le relèvement des traitements et le rajustement des pensions de fonctionnaires ; 2^o dans la satisfaction des besoins économiques et sociaux du pays.

Ces améliorations ont été accordées sans recourir à des impôts nouveaux.

Sans attendre le vote du projet relatif au perfectionnement de l'outillage national, des crédits considérables sont alloués qu'en 1929 sont prévus pour les routes, les ponts, les canaux, l'électrification des campagnes, les adductions d'eau, etc.

La loi de finances fixe à 800 millions le montant des constructions scolaires de l'enseignement primaire qui pourront être autorisées en cinq ans.

Bilan de la Banque de France. Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 4 au 11 avril fait ressortir une encaisse-or de 42.924.969.992 fr. en diminution de 52.672.824 fr. sur la semaine précédente.

Les engagements à vue, sur lesquels les billets en circulation figurent pour 71.245.075.970 francs (en diminution de 330.825.825 francs sur la semaine précédente) représentent 84.506.797.344 fr.

Pour les sinistres du Midi. La Banque de France fait connaître qu'à la date du 16 avril, le total de la souscription publique s'élevait à 58 millions 806.480 fr. 00.

Le syndicat général de l'industrie hôtelière de Paris a clos la souscription qui a atteint 148.728 francs dont 28.366 francs versés par la Mutualité hôtelière.

Sous-marin italien à 120 mètres. Au cours d'essais effectués à La Spezia, le sous-marin « Miraglio » (1.058 tonnes) est descendu à une profondeur de 120 mètres. On dit que c'est un record du monde.

La dette russe et l'Angleterre. A la Chambre des communes, M. Dalton, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré que le total des sommes dues au gouvernement britannique à la date du 31 mars par l'ancien gouvernement impérial russe était de 962.615.000 livres sterling, y compris les intérêts composés. En plus de cette somme, 50.000 organisations ou individus ont déposé une réclamation d'un total de 255 millions sterling.

Contre la peine de mort en Angleterre. La Chambre des lords a décidé de retirer l'amendement récemment proposé par lord Fitzalan, demandant le maintien de la peine de mort dans l'armée pour lâcheté et désertion.

La Chambre des communes avait repoussé cet amendement.

La Chambre des lords s'est ensuite ajournée au 29 avril.

La T. S. F. Des essais de transmissions par T. S. F. ont eu lieu avec succès entre Batavia et Buenos-Aires, en passant par Berlin. La distance est de 23.000 kilomètres.

En Chine. Feng Yu Siang et les troupes du Kouming Chun préparent une attaque sur Hankou, dont la chute est probable en raison de la faible résistance de l'armée du gouvernement de Nankin.

Dans les Indes

Gandhi, dans un article du journal Young India, insiste pour l'intensification de la résistance passive, mais condamne à nouveau toutes les violences.

Dans un meeting tenu par les volontaires, ceux-ci ont demandé l'abandon du port de tous les costumes confectionnés en drap étranger.

EN PEU DE MOTS...

On annonce la mort de M. Roquette, député de l'Aveyron, décédé subitement à Rodez, jeudi. Il était âgé de 71 ans.

Un gigantesque automate descendra, le mois prochain, à 200 mètres de profondeur au fond de l'Océan, au large de Long-Island pour découvrir des trésors engloutis par les flots.

Le bilan du commerce extérieur allemand, pour le mois de mars, se solde par un excédent des exportations de 200 millions de marks.

L'aviateur allemand Nehring, bien connu, s'est tué accidentellement, jeudi, à Darmstadt, au cours d'un vol d'expérience.

A Chicago, des agents de la prohibition ont tué de 50 balles de mitrailieuse, un automobiliste qu'ils soupçonnaient d'être un contrebandier de spiritueux.

La planète Mercure qui est la plus voisine du soleil pourra être vue à l'œil nu, entre le 15 avril et le 5 mai.

NOS ÉCHOS

Ni toscan, ni anglais.

Les Italiens veulent tout accaparer. Le 3 mai, sur la place de la Segneuria, à Florence, se jouera une partie de football et les joueurs porteront des costumes du Moyen Âge. Cela pour prouver que le football est un jeu d'origine florentine.

N'en déplaise à nos voisins, ils sont dans l'erreur. Le football, ou du moins le jeu qui lui ressemble le plus, c'est-à-dire la Soule, est d'origine purement celte et, de tout temps, a été populaire en Bretagne.

Primitivement, le ballon de cuir rempli de son, qu'on appelle la soule, représentait le soleil. On le lançait en l'air et les assistants se le disputaient comme un objet sacré. Plus tard, le côté religieux du jeu disparut et ce fut entre deux équipes, appartenant à des villages différents, qu'il y avait bataille pour la possession du ballon.

Sport brutal, souvent tragique, et dont Emile Souvestre, dans ses Derniers Bretons, nous donne une description mouvementée.

Les seuls possibles.

La difficulté classique ou plutôt évangélique qu'il y a pour un chameau de passer par le trou d'une aiguille, ne sera rien auprès de la difficulté qu'il y aura désormais pour un député d'entrer à la commission des marchés et des spéculations. On sait qu'aux termes de l'amendement Desbons les membres de conseils d'administration, les entrepreneurs et les avocats sont impitoyablement consignés à la porte de cet Eden. A l'extrême droite, M. de Rodez et, à l'extrême gauche, M. Léon Blum, en sont bannis, l'un comme administrateur de l'Éclair, l'autre comme administrateur du Populaire.

Je ne vois guère que l'abbé Bergery et moi qui puissions en faire partie, disait le chanoine Desgranges, car nous n'administrons que les derniers sacrements !

La jeune fille interminable.

Elle ne sera jamais finie, en effet, car elle ne cesse de grandir.

C'est une demoiselle roumaine qui, à l'âge de vingt-huit ans, mesure déjà 2 m. 8 cent. et dont la croissance continue toujours.

Elle est, en ce moment, en traitement à l'hôpital de Cluj, où une opération chirurgicale va être tentée à l'effet d'arrêter cette exubérance de séve.

Cette jeune personne aurait-elle suivi imprudemment le régime recommandé jadis par un fantasiste à une gamine qui désirait devenir très grande : se tenir toujours dans un milieu humide et se nourrir exclusivement de plantes grimpances ?

Des fonds secrets.

Le ministre de l'Intérieur rendait compte au Roi de l'emploi des fonds secrets. Le Chef de l'Etat l'interrompit soudain.

— Comment ! Pour un voyage officiel on a payé 15.000 francs. Et pour quoi faire ?

— Oh ! Sire, ce n'est pas pour le voyage ! C'est pour les applaudissements sur le parcours ?

LES MONUMENTS DE CAHORS

La Revue du Touring-Club, dans un numéro superbement illustré qui constitue pour notre ville une très belle réclame artistique, publie l'article suivant de notre excellent collaborateur et ami, Eugène Grangé :

Comme Besançon sur le Doubs, peut-être plus singulièrement encore, Cahors tient sur le Lot une situation péninsulaire. Sa lente, large et glauque rivière l'entoure d'un méandre d'une lieue de développement, dont l'isthme mesure moins d'un kilomètre. Barré par une ligne de remparts, cet étranglement relie la petite métropole lotoise aux Causses sévères que, pour venir jusqu'à ce défilé, a parcouru la route de Paris à Toulouse. De l'autre côté de l'eau, par-delà les faubourgs, un cirque de coteaux incultes depuis que le phylloxéra ruina leurs vignobles escarpe ses versants décharnés et silhouette sur le ciel ses têtes chauves. Ce cadre grandiose écraserait de sa rudesse une ville quelconque ; il met en valeur l'altière beauté de celle-ci.

Cahors, en effet, n'est point intéressant que par l'originalité de son site. Il vaut par lui-même. Peu de cités de son importance réduite restent dotées d'autant de grands vestiges du passé. Au milieu de mille vicissitudes, ce modeste chef-lieu a su garder des airs de capitale. Ses visiteurs en font souvent la remarque non dépourvue d'admiration surprise. Comment sa longue et noble histoire n'aurait-elle pas conféré pour toujours à Cahors de la distinction et même du panache ?

L'origine de cette ville est si reculée qu'on ne peut la situer avec précision. Au temps de l'indépendance gauloise, elle se nommait Divona et commandait au pays des Cadourques. Si elle ne fut pas Uxellodunum lui-même, — comme certains l'ont prétendu, — du moins elle vit naître Lutérius, le dernier héros de la défense contre Rome. Paré du nouveau titre de Civitas cadurcorum, elle tint sa brillante place parmi les soixante cités organisées dans les Gaules par Auguste. Quatre fois ravagée par les Barbares et par Pépin le Bref, elle se rétablit. Né dans ses murs, le grand Pape d'Avignon, Jean XXII, la combla de faveurs. Il la dota d'une Université qui devait durer quatre siècles et compter, à sa plus florissante époque, près de 4.000 étudiants. Au moyen-âge, les banquiers cahorsins firent fortune dans les guerres et les négociations des princes, aux rois, au Pape. Dantes les a couverts d'anathèmes dans sa Divine Comédie. Cahors doit le pont Valentré à ces argentiers de haut vol. Il se souvient seulement de ce bienfait forcé...

Cédée aux Anglais par le traité de Brétigny, la capitale du Quercy refusa de se rendre et ne put jamais être emportée de vive force par ses indésirables nouveaux maîtres.

Il fallut que le roi de France envoyât le Maréchal de Boucault prendre les clefs des mains des consuls récalcitrants et les remettre aux mains de Jean Chandos pour que celui-ci pût enfin franchir les remparts, le 8 janvier 1362... La guerre de Cent Ans avait laissé la ville diminutée mais invaincue. Les protestants eurent contre elle plus de chance que les Anglais et les Albigeois. Henri de Navarre y pénétra de nuit,

Plus au sud encore, la plaine des Hortes voit des logis bourgeois peupler lentement les paisibles enclos dont le sous-sol renferme maintes mosaïques du grand siècle. Le joyau de cette moitié occidentale de la ville est l'illustre Valentré, le plus parfait en son genre des ouvrages militaires du moyen-âge. Ses trois hautes tours à mâchicoulis, ses parapets crénelés, ses avant-bees aigus, rompant la succession des sept arches ogivales de 1308, confèrent à ce pont une hardiesse et une élégance sans secondes.

Eug. GRANGÉ.

Délégué départemental

(Lire la suite en deuxième page)

— On n'entend rien ! — cria un journaliste.

Alors, M. Fernand Bouisson, mi-rieur, mi-sévère, les yeux levés vers la tribune des journalistes :

— Et vous en quoi entend trop !... Un mot marseillais.

— Olive, mon ami, viens-tu un peu voir deuzerun avé moi ce matin ?

— Ze ne puis pas, ce Marisus, ze regrette, mais ze ne puis.

— Pourquoi donque ?

— Mon Dieu, ze te dirai bien, z'at pas d'argent.

— Que ça ! mais entre amis on se zène pas, péchaire ! Viens quand même, tu ne manzeras pas, voilà tout !

Le LISIEUR.

né dimanche un excellent concert sur la place du Foirail ou, malgré le mauvais temps, un public assez nombreux était venu applaudir nos musiciens.

Nous constatons à chaque concert des progrès sensibles dont nous sommes heureux de féliciter les sociétaires et leur dévoué chef M. Couyba.

La foire. — Très importante a été la foire du 10 à Cahors, tant par le nombre des visiteurs que par l'importance des affaires traitées. Négociants, cafés, hôtels et forains ont fait de bonnes recettes. Voici les cours pratiqués :

Marché : œufs, 4 fr. la douzaine; beurre, de 6,50 à 8 fr. la livre; petits fromages, 20 fr. le cent; poulets, 6 à 6 fr. 50, la livre; poulets, 6,50 à 7 fr.; canards, 5 fr.; dindons, 5,25 à 6 fr.; lapins, 2,75 à 3 fr.; pigeons, de 6 à 8 fr. la paire.

Foirail : gros bœufs de salers, 5.500 à 6.000 fr. la paire; bœufs ordinaires, 4.500 à 5.000 fr.; vaches, de 3.500 à 4.500 fr.; bouvillons, de 2.000 à 3.000 fr.; brebis avec agneaux, 250 à 300 fr., la pièce; moutons d'élevage, 180 à 200 fr.

Viande de boucherie : veau, de 7,50 à 9 fr. le kilo; agneau et chevreau, 8 fr.; brebis grasses, de 250 à 300 fr. la pièce.

Halle : Blé, de 100 à 105 fr., l'hectolitre; avoine, de 35 à 40 fr.; maïs, de 80 à 85 fr.; pommes de terre, 25 à 26 fr., le quintal de 50 kilos.

St-Céré
Foire des Rameaux. — Veaux de lait, de 7 fr. 50 à 9 fr.; bœufs de travail, 5.800 à 6.400 fr.; taureaux, 4.800 à 5.300 fr.; vaches, de 4.500 à 5.200 fr.; génisses, 3.600 à 4.000 fr., le tout la paire.

Pores, de 400 à 430 fr. les 50 kgr.; porcelets, de 250 à 300 fr. pièce; brebis d'élevage, 160 à 180 fr. pièce.

Froment, 86 à 88 fr.; seigle, 64 à 66 fr.; sarrasin, 62 à 65 fr.; avoine, 35 à 37 fr.; pommes de terre, 18 à 23 fr., le tout les 80 litres.

Poules, 6 fr. 50; poulets, 7 fr. 25; lapins, 3 fr. 50; beurre, 11 fr.; fromage, 6 fr., le tout la livre.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Avis. — Le maire de Gourdon, Président de la Commission administrative de l'Hôpital-Hospice fait connaître que le poste d'économiste de l'Hospice étant devenu vacant par suite de la nomination d'autres fonctions de M. Laval, titulaire actuel, les candidatures à cet emploi seront reçues au secrétariat de la mairie jusqu'au 30 avril, dernier délai.

La vitesse des automobiles en ville. — A l'encontre des arrêtés municipaux, plus nous avançons, plus les automobiles, motocyclettes, voire même bicyclettes se livrent en ville à des excès de vitesse vraiment effrayants pour les malheureux piétons.

Il serait désirable que les délinquants soient appelés au respect de la loi afin d'éviter des accidents qui se reproduisent malheureusement trop souvent.

Accident d'auto. — Mercredi dernier notre sympathique compatriote, M. Maurice Bigotteau, cantinier à Castres, faisait, avec sa famille, le voyage en auto de Castres à Gourdon, lorsqu'arrivé au Levat, à 200 mètres environ de Ventailac, un coup de volant trop violent projeta l'auto dans le fossé de la route.

Sous la violence du choc, les occupants roulèrent les uns sur les autres.

M. Bigotteau ne reçut que quelques égratignures, Mme Bigotteau fut plus grièvement blessée : elle a des côtes fracturées.

Néanmoins les docteurs qui donnèrent des soins aux blessés déclarèrent qu'à moins de complications il ne courrait aucun danger pour aucun d'eux.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Ecole maternelle. — Ces jours derniers Mme Coereau, inspectrice des Ecoles maternelles et des internats a inspecté le mercredi 9 l'Ecole maternelle et l'internat de l'Ecole supérieure.

Labastide-Murat
Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret, la mort de M. Roques, instituteur, décédé à l'âge de 54 ans.

La mort de M. Roques a provoqué une bien vive émotion dans notre commune et dans la région où il était très connu et où il ne comptait que des amis.

Nous adressons à la famille, à son beau-frère, M. Villadiou, inspecteur primaire honoraire, nos bien sincères condoléances.

Ginouillac
Pour les Sinistrés. — Sur l'initiative de M. Poulzagues, notre excellent maire et conseiller d'arrondissement du canton de Labastide-Murat, une souscription a été ouverte dans la commune en faveur des sinistrés.

Mmes Bourdard, Constant, Courtiol, Faugeon Lucie, Lacam, Lemozy, Vallagou, Verdier se sont rendues à domicile pour recueillir les dons des habitants qui ont fait le meilleur accueil aux dévouées quêteuses.

La souscription s'est élevée à 698 francs qui sont transmis au Journal du Lot pour être remis au Comité départemental de Secours.

Voici le nom des souscripteurs : Famille Poulzagues, 100 fr.; Commançant Faugetoz, 50; Fabre, instituteur, 40; Mazet Etienne, 25; Lemozy

Joseph, 22; Garrigues Ambroise, 21; Constant Alfred, 20; Lemozy Baptiste, 20; Vitrat François, 20; Vieillescazes Henri, 20; Vve Bourdardie, 20; Dubreil Rémy, 20; Delgal, gendre Lacam, 20; Bonnet Elou, 15; Vve Vaillagou, 15; Lasfargues, 10; Planiol Albert, 10; Candaille Jean, 10; Serres Auguste, 10; Bonnet Adeline, 10; Courtiol Elie, 10; Soulié Calixte, 10; Laguille Louis, 10; Boule Pierre, 10; Vieillescazes Victor, 10; Vve Constant, 10; Dinat 10; Bétaille, 10; Doumer Hubert, 5; Maury François, 5; Pons Antonin, 5; Marcouly, 5; Vve Doumer, 5; Maury Basile, 5; Fourgoux, 5; Meyzen, 5; Vidal Antonin, 5; Boy Baptiste, 5; Verdier, 5; Tocaen, 5; Caudaillé, 5; Delgal Alfred, 5; Orliac, 5; Bonnassie, 5; Aussel Jean, 5; Alayrac, 5; Boy Auguste, 5; Vve Courtiol, 5; Planiol Baptiste, 5; Boy Gabriel, 4; Bonnet Adrien, 4; Vve Bonnet 4; Vidal Jérémie, 3; Aussel Pierre, 3; Delpech, Henri, 2; Vidal Denise, 2; Alibert, 2; Bonnassie Justine, 2; Bagnès François, 2; Froment Frédéric, 2; Cocula, 2; Vve Aussel, 1; Boy Léon, 1; Guitard, 1. Total : 698 fr.

Carluet
Pour les inondés. — La quête faite en faveur des inondés du Midi a produit une somme totale de 1.462 francs.

Baladour
Pour les sinistrés du Midi. — La souscription faite dans notre petite localité, par les soins de la municipalité en faveur des malheureux sinistrés du Sud-Ouest, a produit la coquette somme de 1.328 francs.

Au montant de cette souscription, il y aura lieu d'y ajouter incessamment les sommes recueillies au moyen des quêtes qui ont été faites à l'église et aux deux écoles.

Masclat
Secours au inondés. — Sur la proposition du maire, M. Boyer, le conseil municipal a voté la somme de 200 francs à titre de secours aux victimes des inondations. Une quête publique faite par les dames de la commune a produit 1.813 francs; les enfants des écoles ont versé la somme de 100 francs.

Salviac
Compatriote. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent concitoyen, M. Lacombe, titulaire de la recette burlesque de Lavercantière est inscrit au tableau d'avancement pour 1930. Nos sincères félicitations.

Poste automobile rurale. — A partir du 25 avril, le poste automobile par Gourdon ouest desservira la commune de Léobard, à partir de cette date, il y aura lieu de mettre sur les journaux et correspondances, Léobard par Gourdon et non par Salviac.

La foire du lundi de Pâques. — La foire de Salviac du 20 avril coïncide cette année avec le lundi de Pâques qui est jour férié.

Nous sommes certains qu'à l'occasion de cette foire, il y aura foule à Salviac tant sur les marchés de la ville que du côté des promeneurs.

Transactions et distractions marcheront de pair au bénéfice des commerçants de notre cité, ce sera une excellente occasion pour les étrangers de goûter à la Coque de Pâques salviacoise, dont la renommée n'est pas à faire.

Dégagnac
Fête de quartier. — Voici le programme de la fête qui aura lieu dimanche, 27 avril, au hameau de Lamothé, commune de Dégagnac.

Samedi 26 avril : Annonce de la fête par des salves d'artillerie; retraite aux flambeaux; grand bal d'ouverture.

Dimanche, 27 avril : 8 heures, aubade aux habitants et distribution de gâteaux; 12 h., apéritif concert; 14 heures, bal champêtre; 15 h., grandes courses de bicyclettes; 16 h., mât de cocagne, course en sacs, jeu de la poêle, etc.; 20 h., retraite aux flambeaux, grand bal de nuit; 23 h., grande bataille de confettis.

Lundi, 28 avril : continuation de la fête, programme varié, bal de nuit. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers qui nous honoreront de leur présence.

Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident. — **Le Comité.**

Publication de mariage. — M. Jean Henri Deneux, pâtissier à Dégagnac et Mlle Marcelle Bru, s. p. à Salgnac (Dordogne).

Nous adressons aux futurs époux tous nos souhaits de bonheur.

A bientôt. — Dimanche nous répondrons à un article relatif à l'adjudication de la bascule, paru dimanche 13 avril, dans le journal « La Défense » (Croix du Lot).

St-Sozy
Succès scolaire. — Nous sommes heureux d'apprendre que le jeune Raymond Pignet, élève de notre école publique de garçons, vient d'être reçu au concours commun des Bourses (1^{re} série).

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères félicitations.

La Foire. — Favorisée par un temps clair et doux, notre foire d'avril a été très importante. L'affluence était considérable et tous les marchés se trouvaient bien approvisionnés. Aussi le nombre d'affaires traitées a-t-il été de beaucoup supérieur à celui de la foire précédente. Les cours des bœufs et des veaux ont subi une hausse sensible. Voici un aperçu des principaux prix :

Bœufs de travail, 6.500 à 7.000 fr., la paire; bœufs gras, de 260 à 290 francs les 50 kilos; veaux, de 7,50 à

8 fr. 50 le kilo; agneaux de boucherie, de 4 à 5 fr. le kilo; moutons gras, de 320 à 340 fr.; brebis d'élevage, 250 fr.; porcelets, de 300 à 350 francs, le tout la pièce; poulets, 5 fr. 50; poulet, 4 fr. 50; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo; œufs, 3 fr. 50 la douzaine.

GRAND ENTREPOT GENERAL

de toutes les Sources
D'EAUX MINÉRALES
Livraisons dans tout le Département
Gros et demi-gros. Prix par quantités
Entrepotitaire **B. GRELET**
Halle aux Vins de Cahors (Lot)
VINS DU LOT 1^{ers} CRUS
Livraisons en Bombonnes et en Fûts
VINS FINS
CHAMPAGNES & MOUSSEUX
TÉLÉPHONE 218

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35.

Catastrophe dans une église
De Bucarest. — 150 personnes ont péri, hier soir, à Coesti, au cours d'un incendie causé par la chute d'un cerge dans l'église principale de la ville. L'église a été détruite.

A la Chambre
La Chambre, ce matin, a repris la discussion du projet de loi sur les Assurances Sociales.

M. de Lasteyrie soutient un amendement qu'il retire après observations du rapporteur.

Une motion tendant à l'ajournement de la discussion du projet est repoussée par 450 voix contre 33.

OU ALLER MANGER LA COQUE

DIMANCHE et LUNDI DE PAQUES

A Regourd, à la Chaumière où il y aura grand bal matinée et soirée, avec orchestre et jazz.

POUR LES FÊTES DE PAQUES

Venez vous approvisionner à la « Halle aux Vins », vous y trouverez toutes les Marques de Vins Fins :
BORDEAUX, BOURGOGNES, TOURAINES
ANJOU et Vins d'ALSACE
ainsi que les bonnes Marques de Champagne

Demandez aussi la Grande Marque Française « ROYAL GALLIAC » connue dans toute la France

Il n'y a qu'un seul Entrepotitaire à Cahors **Basilie GRELET** « Halle aux Vins de Cahors » exigez la vraie marque « Royal Galliac » et méfiez-vous des imitations

Un bon conseil aux Cadurciens

Allez à Vers dimanche et lundi de Pâques. Vous prendrez un apéritif l'Anidore du Rossignol, vous déjeuneriez, vous dinerez, vous mangerez la « Coque » à la « Truite dorée ». Menu de choix.

A L'OCCASION DES FÊTES DE PAQUES

Vin Blanc doux Gaillac, le litre 3 fr.
Vin rouge sup., côtes du Lot, 1 90
10 degrés, le litre

CHARCUTERIE DE MÉNAGE

LARNAUDIE, 10, rue Blanqui

POUR LES FÊTES DU PRINTEMPS

Si vous voulez être bien chaussés à des prix avantageux, voyez les dernières créations à la

CHAUSSURE « CAMILLE »

65, Boulevard Gambetta, Cahors
(5 0/0 aux mutilés)
(La maison fait les réparations)

L'ÉVERITE

est en vente à Cahors
MAISON CALABRESI & C^o
Avenue de la Petite Vitesse

QUOI QU'ON DISE !

QUOI QU'ON FASSE !

L'Industrie Laitière des Causses du Quercy, rue St-James, sera toujours le marché régulateur des laits, beurres, fromages.

Sa qualité, ses prix ont obtenu la confiance de toutes les ménagères.

MAISON SOURDOIRE

Tailleur rue Wilson
DEMANDE OUVRIÈRES ET OUVRIERS

UN GROUPE IMPORTANT DE SOCIÉTÉS

examinera pour des Inspections à pourvoir dans les Départements suivants : Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Lot, Lozère, Haute-Loire et Puy-de-Dôme les candidatures d'hommes intelligents et actifs. Pas de connaissances spéciales exigées; mise au courant rapide et payée; fixe mensuel après nomination 1.800 fr.

Ecrire avec références à Monsieur **BOUDARD**, 54, rue Rémusal, Toulouse.

Machines à coudre EXCELSIOR

garantie de 10 à 25 ans
Vente-achat, échange de toutes machines à coudre. Bonnes occasions. Réparations et pièces détachées pour toutes les marques, aiguilles, navettes, etc.
NEUVILLE, 2, place Rousseau, Cahors.

LES FÊTES DE PAQUES

Mesdames, Messieurs
A l'occasion des Fêtes de Pâques, vous dégusterez les excellentes coques cadurciennes, accompagnées avec les « Grands vins naturels de Gaillac » de l'Union Viticole Coopérative du Gaillacois, Association de 450 Propriétaires-Récoltants.

Vins-Blancs	Demandez-les
demi-doux	aux Etablissements
moelleux, secs	» Fruits et Primeurs.
marques de la Société	» Débitants.
Chât. Gayraud, vin mousseux	» Restaurants.
Royal Cahuzac, vin vieux	» Hôtels.
Haut Salettes, vin vieux	» Cafés.
Cru St-Vincent, vin vieux	
En fûts, toutes contenances	
En litres, à emporter	
En litres, cachetés	

M. RESSEQUIER Père, Grand Café Tivoli.
Jules BARDIN, Agent Régional, 29, rue Président-Wilson, CAHORS.

Entrepôt 5, rue de la Chantrerie, 5 Cahors derrière la Cathédrale Cahors



NE VOUS Y TROMPEZ PAS

Il y a beaucoup de machines parlantes mais il n'y a qu'un seul « GRAMOPHONE »

Les plus Grands Artistes
Les Meilleurs Enregistrements

Auditions permanentes chez :
Librairie **P. MEYZENC**
P. FRANCÈS, Successeur
36, Boulevard Gambetta, CAHORS

M. H. FABRE, horloger diplômé

18, rue St-James, CAHORS.
préviens sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de clocher. Travail soigné garanti sur facture.

Réparation de machines à coudre
Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez.
Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes.

adressez-vous à **G. BARON**
Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision
Photographie, Appareils
Accessoires, Développement

MEUBLES

COMBROUSE Fils
8, rue Maréchal-Joffre — CAHORS

CHAMBRES à coucher — SALLES à manger
SIÈGES — GLACES — LITERIE
Lavabos — Petits Meubles
Dépositaire des Sièges **STELLA**
FABRICATION GARANTIE
Prix Exceptionnels

ON DEMANDE
Une bonne
sachant faire la cuisine. Bons gages
S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE
UN HOMME ACTIF
sans connaissances spéciales
désirant se faire situation
dans maison de commerce
Ecrire Bureau du journal

ON DEMANDE **UNE EMPLOYÉE**
Bazar Nicolai
2, rue Clemenceau, CAHORS

POUR CAUSE
DE
CESSATION DE COMMERCE
Partie de matériel à vendre
Vitrine, Bibliothèque
Ancienne, genre Gothique
S'adresser chez **T. DUVERT**, Coiffeur,
Boulevard Gambetta, 22.

ON DEMANDE **UNE EMPLOYÉE**
Bazar Nicolai
2, rue Clemenceau, CAHORS

POUR LIQUIDATION,
GRAND RABAIS sur les
poudres, fards, teinture, et tous articles
de parfumerie, jusqu'à fin avril.

IMMEUBLES ET JARDINS
à Vendre ou à Louer
avec fonds de Commerce
de Café et Hôtel
situés à Pélacoq, route Nationale de Paris
long bail, bonne affaire
S'adresser à **PENET François**, rue
Pélegry, n° 13, Cahors.

FABRIQUE DE MEUBLES
BOUZERAND & BERNÈS
Rue Nationale & Boulevard Gambetta, CAHORS

CETTE MARQUE
EST LA GARANTIE
DE NOS
MEUBLES RÉPUTÉS
DEPUIS
PLUS D'UN SIÈCLE

LA MAISON
LA PLUS IMPORTANTE
LA MIEUX ORGANISÉE
VENDANT AUX MEILLEURS
PRIX

LIVRAISON A DOMICILE PAR AUTOS
DANS TOUTE LA REGION

Pour vous, MESDAMES
Je me suis assuré la
collaboration de **TROIS nouveaux Artistes**
venant de PARIS, exécutant les
dernières créations de Coiffure,
de grandes Maisons de Paris,
en Coupe, ondulation, mise en plis et
INDÉFRISABLE GALLIA
POPOVITCH, Cahors, Tél. 170.

Une BELLE CHAMBRE et POUR RIEN !!!
à l'occasion des Fêtes de Pâques
-:- et les nombreux mariages -:-
visitez la MAISON CAMBRAY
18, Rue des Soupirous, CAHORS

FACILITÉS DE PAIEMENT
SANS MAJORATION DE PRIX
ou remise de
5 %
au
comptant

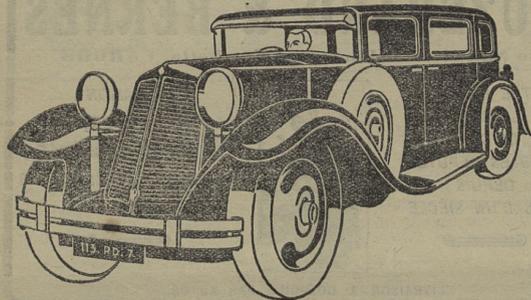
GRAND CHOIX DE CHAMBRES à COUCHER et BELLES SALLES à MANGER
A QUALITÉ ÉGALE PRIX SANS CONCURRENCE
Visiter n'engage à rien !!! La Maison **CAMBRAY FILS**,
fait aussi le Sommier tapissier, neuf,
ainsi que la Réparation.
GRAND CHOIX DE MEUBLES au DÉTAIL
lits fer, sommiers métalliques, matelas et laine à matelas au détail
ENEZ VOIR et vous COMPAREZ

PARIS-ÉLÉGANT
Maison R. GILLET
12, Rue Maréchal-Joffre, 12
-:- CONFECTION -:-
HOMMES, JEUNES GENS, ENFANTS
Rayon spécial de mesure
UNIFORMES : MILITAIRES, GENDARMES
VOIR NOS ÉTALAGES

Faites vos achats...
à
l'HOTEL DES VENTES
4, Rue Blanqui, CAHORS

Tous les meubles
choix.....
qualité.....
prix.....

Livraison à domicile
Téléphone 137.



LA CARAVANE RENAULT dans le Lot

Elle séjournera à Cahors, 103, Bd Gambetta, et à FIGEAC, 7, Bd Wilson, du 17 avril au 3 mai.

Cette caravane sera au grand complet -- de la plus petite camionnette 400 kilog. jusqu'au gros camion 7 tonnes 500. Pendant ce séjour, plusieurs metteurs au point se tiendront à la disposition de la clientèle Renault. A cette occasion les Usines RENAULT s'imposent de gros sacrifices pour nous permettre la reprise de toutes les vieilles voitures qu'elle qu'en soit la marque.

Toute personne qui voudra bien nous rendre visite sera certaine de trouver le meilleur accueil ainsi que les meilleures voitures.

A CAHORS, Auto-Garage ARTIGALAS -- A FIGEAC, ALBY-BADUEL & ROQUES

La mauvaise hypothèque

On dit de quelqu'un dont l'état de santé donne des inquiétudes, qu'il est « mal hypothéqué ». Fort heureusement, toutes les inquiétudes ne sont pas fondées et l'on est un jour tout surpris de rencontrer, ayant bon pied, bon œil, tel qui l'ont croyait bien mal en point. Et la surprise augmente quand on apprend que ce résultat, presque inespéré, est simplement dû à l'intervention de ce médicament si répandu que sont les Pilules Pink.



En vérité, il n'y a rien là que de très naturel. La surprenante efficacité des Pilules Pink prouve que l'on se trouvait tout bonnement en présence d'un de ces cas si fréquents dont la cause principale réside dans un appauvrissement du sang ou dans une défection du système nerveux. Les affections de ce nature, en effet, ne résistent pas aux fortes palpitations du cœur et des violentes palpitations du cœur. Depuis que j'ai pris des Pilules Pink, je me trouve très bien et mes malaises se sont entièrement dissipés.

« Depuis déjà longtemps -- écrit M. Bonfils -- je souffrais de maux d'estomac et de mauvaises digestions ainsi que de violentes palpitations du cœur. Depuis que j'ai pris des Pilules Pink, je me trouve très bien et mes malaises se sont entièrement dissipés. »

Contre l'émé, la névrosité, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'épuisement nerveux, les Pilules Pink sont un remède d'une puissance efficace.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharm. P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

MACHINES à TRICOTER

« LA SEMEUSE » grande marque française la plus robuste et la meilleure marché pour vous convaincre écrivez de suite à

G. FOURNEL
5, rue Lobon - ROZEL
Apprentissage complet à domicile garanti sans augmentation de prix.
Le meilleur des métiers, le plus facile à apprendre, celui qui coûte le moins à s'installer et qui rapporte le plus.

Feuilleton de « Journal du Lot » 51

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR
Henry BORDEAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. »
PASTEUR.

TROISIEME PARTIE

IV

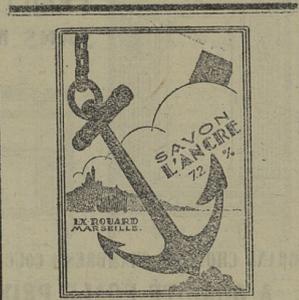
LA VIE NOUVELLE

Ces jours-là, c'étaient les bons jours. Il y en avait aussi de mauvais. Elisabeth, plus affinée et sensible, était devenue aisément susceptible, irritable, et de petites causes tiraient de profonds chagrins, ou bien elle retombait dans son ancienne mollesse. Elle connaissait les revêlements qui nous brisent en nous heurtant vainement contre l'indifférence du sort, et ces désespoirs où l'on jette son cœur à l'abîme. A ces heures-là, elle eût souhaité d'apprendre la mort d'Albert, pour ne plus tant souffrir de jalousie. Avec un tact discret, sans paroles, sans allusions, semblable à ces gardes-malades qu'on n'entend pas dans une chambre et qui pour-

Achat des Monnaies Or & Argent

ainsi que tous débris de bijoux or et argent et vieux dentiers, aux plus hauts cours.

Le COMPTOIR DES MONNAIES, achète à :
Cabrereils, 21 Avril, Hôtel Thérion.
Montargis, 25 Avril, Hôtel de France.
Figeac, 26 Avril, Hôtel David.
St-Martin-Lebouy, 27 Avril, H. de la gare, Dessac.
Lalbenque, 29 Avril, Hôtel du Lion d'Or.



A. SEZAT, représentant-dépôt

route du Faillal, CAHORS. Tél. 200



UNE PRISE DE COURANT ET C'EST TOUT!

RADIO-QUERCY
F. de LÉSELEUC
Ingénieur-Spécialiste
3, rue du Portail-Alban, Cahors
est à votre disposition pour mettre à l'essai
chez vous, sans frais et sans engagement,
le modèle Philips de votre choix.
Vente à crédit

Pour toutes réparations
et transformations T. S. F.
et phonos,
Voyez

RADIO QUERCY

3, Rue du Portail-Alban, Cahors
La seule maison spécialisée de la région
Recharge et entretien d'accumulateurs
Auto et T. S. F.
Sous-agence à Prayssac
M. ROBERT, HOTEL LAMOURE

FOURRURES ROBES - MANTEAUX

Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
Mme BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

VOULEZ-VOUS RÉUSSIR

en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la Fortune !
Écrivez à F. MAJOIS, 59, rue Rochecouart, service 65, Paris (9^e)
et vous recevrez GRATUITEMENT la notice explicative sur les pouvoirs de la **PIERRE STAURO**, le plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

330 Ex réel gar. pièce. 210 l. de mon VIN pur jus, franco, régie, port. 3 fl. t. compris, 3 échantil. 3 fr. Mme Louise CAZALS, Prop., 190, r. de Sérignan, BEZIERS.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
PRIX DU FLACON : 14 francs
Un seul modèle de Flacon.
GRANDEUR UNIQUE
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

me, nouveau travail, ses potages et ses purées, se reprenait à l'espérance et ne souhaitait pas une guérison trop prompte ni trop radicale. Leurs deux filles, Olivier et Victor, venus successivement en congé, témoignaient à Elisabeth une affection protectrice qui lui pesait un peu. Mais ils ne lui sacrifieraient aucun plaisir, et ni l'un ni l'autre n'avait songé à restreindre son train de vie, ce qui eût peut-être permis à leurs parents d'achever un règlement dotal que la jeune femme, réduite volontairement à ses seules ressources, n'avait pourtant jamais réclamé.

Les parties d'automobiles recommençaient. On y convia la Derize. Elisabeth, ne voulant pas donner à ses enfants des habitudes de luxe, refusa d'y prendre part, en invoquant les recommandations du médecin qui préconisait la marche à pied. Comme elle descendait assez souvent de Saint-Martin pour rendre visite à son père et à sa mère, elle rencontra un jour, sur le chemin ombragé de châtaigniers, les deux jeunes gens qui, l'année précédente, l'ayant reconnue, l'avaient louchée entre eux ostensiblement. Vêtue d'une robe de flanelle blanche, qui, de son tissu lâche, flat-tait sa jeunesse, elle tenait Philippe par la main, et Marie-Louise qui avait aperçu des aïreilles dans la mousse avait gravi le talus à quelques pas en arrière. Ils la dévisagèrent avec ce sang-gêne où nos mœurs ont cessé de voir une preuve de mauvaise éduca-

tion. Contre son gré, le sang lui monta au visage. Elle voulut se hâter et maladroitement se retourna pour appeler sa fille. Ils s'étaient retournés aussi et ralentissaient le pas. Marie-Louise la rejoignit au grand trot, et ce fut pour lui annoncer :
— Tu sais maman, tu es plus belle que l'an dernier.
— Petite sotte, au lieu de raconter des bêtises, tu ferais mieux, une autre fois, de ne pas me quitter.
— Mais l'enfant avait son idée qu'elle prétendait suivre.
— Ce n'est pas une bêtise. Puisque c'est ces messieurs là-bas qui le disent.
— Pourquoi les as-tu écoutés ?
— Parce qu'ils parlaient de toi.
— Ce n'est pas une raison.
— La petite ne se laisse pas arrêter :
— Il y en avait un noir et un jaune.
— Le noir a dit comme ça : « Elle a perdu ; elle est plus maigre. Qu'est-ce que tu as perdu ? Et le jaune a répondu : « Elle est plus belle. »
— Tais-toi, je n'aime pas les enfants qui écoutent les conversations des passants.
— Il y avait plus de seize mois qu'elle vivait séparée de son mari. Elle s'en était effrayée, elle ne s'en était rendu compte elle-même, sauf aux modifications qu'avaient dû subir les anciennes toilettes dont elle avait voulu tirer parti encore par mesure d'économie. Amincie, amaigrie, elle paraissait être comme ces figures qui, par leur élancement, donnent plus

Etude de Maître L. NUVILLE, Docteur en droit, Avoué à Figeac, Successeur de Maîtres Vival, Malrieu, Loubet

VENTE D'IMMEUBLES

dépendant de succession bénéficiaire, sur baisse de mises à prix

Adjudication fixée au DOUZE MAI MIL NEUF CENT TRENTE à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice de Figeac.

En exécution d'un jugement sur requête, rendu par le tribunal civil de première instance du Lot, en chambre du Conseil, le vingt-neuf janvier mil neuf cent trente, enregistré.

Il sera procédé, le DOUZE MAI MIL NEUF CENT TRENTE, à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice de Figeac, devant Monsieur le Juge délégué dans l'ancien arrondissement judiciaire de Figeac, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques, des immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession bénéficiaire de Monsieur Jean-Louis-Désiré-Aimé CALMETTES, quand vivait domicilié à Cahors, décédé à Cahors, le premier octobre mil neuf cent vingt-sept, époux de dame Marie-Aimée GUINGAL.

Cette vente est poursuivie à la requête de Mademoiselle Catherine-Sarah LAFON, célibataire, majeure, sans profession, domiciliée au Cabanel, commune de Cahors, agissant comme légataire universelle en nue propriété, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, du dit feu Jean-Louis-Désiré-Aimé CALMETTES, aux termes du testament olographe de ce dernier, en date à Cahors du quinze janvier mil neuf cent vingt-quatre, enregistré et déposé pour minute en l'étude de Maître TRIADOU, notaire à Cahors, en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de première instance du Lot, en date du quatre octobre mil neuf cent vingt-sept, enregistrée.

Liciliante ayant Maître NUVILLE pour avoué.

DÉSIGNATION

DES
Immeubles à vendre
Telle qu'elle a été insérée AU CAHIER DES CHARGES

LOTISSEMENT

I. — Immeubles situés sur la commune de Cahors (Lot).
PREMIER LOT
Adjugé

DEUXIEME LOT

Adjugé

II. — Immeubles situés sur la commune de Salvagnac-Cajarc (Aveyron).

TROISIEME LOT

Adjugé

Le troisième lot comprendra : Un enclos, situé à Salvagnac-Cajarc, comprenant :
1° Une partie, à l'aspect du nord, et du couchant, de l'ancien château de Salvagnac, composée, cette partie du château : d'un logement pour le mélayer, ayant cave, une pièce au rez-de-chaussée, une pièce au premier étage et galetas au-dessus, et d'un logement loué à un sieur ou dame PRADINES, de Paris, composé de deux pièces au rez-de-chaussée et d'une chambre ou galetas au premier étage.

2° Partie, soit la moitié, d'une grange (à l'aspect du midi) dont le surplus appartient à Madame Veuve CALMETTES, établies hangars ou autres dépendances, cour et pâtis.
Le tout confrontant, dans son ensemble, du levant, au surplus du dit château, du nord, à Veuve CALMETTES, du couchant, à la route, du midi, à DELMAS ELI, et paraissant figurer au cadastre de ladite commune de Salvagnac-Cajarc, sous les numéros 1p, et 3 P de la section A, pour une contenance de six ares quatre-vingt-onze centiares, et un revenu de cent quarante-cinq francs pour la propriété bâtie. La contenance réelle paraît être, pour le numéro 1p, de cinq ares soixante-six centiares, et pour le numéro 3p, de un are cinquante-trois centiares, mais il n'est donné aucune garantie à cet égard.
La ligne divisoire de ce lot, avec la vigne appartenant à Madame Veuve CALMETTES-GUINGAL, passe par l'axe du portail actuel donnant sur la route de Cahors à Salvagnac. Une borne a été placée entre le dit portail et la grange appartenant, par moitié, à la succession CALMETTES et à Madame Veuve CALMETTES-GUINGAL.

QUATRIEME LOT

Adjugé

CINQUIEME LOT
Adjugé
Le cinquième lot comprendra : Une vigne en plein rapport, sise au lieu dit « Pesse de la vigne grande » et « vigne grande », commune de Salvagnac-Cajarc, confrontant, du couchant, à la route, du nord, à Veuve COURT, du levant, à chemin public, et du midi, à Ma-

me Veuve CALMETTES, et paraissant figurer au cadastre de ladite commune sous le numéro 1P de la section A, pour une contenance matérielle de trente-un ares neuf centiares et un revenu matriciel de trente-deux francs trente-six centiares. La contenance réelle de cette parcelle paraît être de trente-un ares neuf centiares.
Ce lot, tel qu'il est ci-dessus délimité par ses confronts, comprend, en outre, une contenance de quinze ares cinquante-quatre centiares, démembrée de la parcelle cadastrale numéro 222 B, section A, lieu dit « vigne grande », même commune. Cette dernière parcelle ne figure pas à la matrice cadastrale au nom de Monsieur CALMETTES. La contenance réelle de cet immeuble paraît être de quarante-six ares soixante-trois centiares, mais il n'est donné aucune garantie à cet égard.
Ce lot est délimité par des bornes d'avec la parcelle en nature de vigne sise au sud et appartenant à Mme Veuve CALMETTES, née GUINGAL.

SIXIEME LOT

Adjugé

SEPTIEME LOT
Adjugé
HUITIEME LOT
Adjugé
NEUVIEME LOT
Adjugé
DIXIEME LOT
Adjugé
ONZIEME LOT
Adjugé

Le onzième lot comprendra : Un bois situé au lieu dit : « Roumégas et Cap-Long » commune de Salvagnac-Cajarc, confrontant, du nord, à chemin, du levant, à PEZET, du midi, à CALMETTES Victor.

DOUZIEME LOT

Adjugé

TREIZIEME LOT

Adjugé

Les immeubles ci-dessus désignés seront vendus tels qu'ils se trouvent, sans rien excepter ni réserver, et tels qu'ils appartiennent à la vendresse es-qualité. Ils seront vendus en pleine propriété, Madame Veuve CALMETTES ayant consenti à la transformation de son droit d'usufruit sur lesdits immeubles en quasi-usufruit sur le prix à en provenir.
Le cahier des Charges, clauses et conditions de la vente,

dressé par Maître NUVILLE, avoué, a été déposé au greffe du tribunal civil de première instance du Lot, à Cahors, où chacun peut en prendre connaissance.

Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication.
Au cas de surenchère du sixième, les frais d'adjudication sur première enchère, les frais de surenchère, et tous ceux qui seront exposés pour parvenir à la vente sur surenchère, seront supportés par les vendeurs, mais seulement jusqu'à concurrence de la différence existant entre le total des prix de la première adjudication des lots surenchères et le total des prix d'adjudication sur surenchère des mêmes lots. Si le montant de ces frais est supérieur à cette différence entre le total des premiers prix et le total des prix nouveaux, l'excédent des dits frais incombant aux adjudicataires qui en seront tenus en sus de leur prix d'adjudication, et au profit de ces prix.

MISES A PRIX

Les Immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente sur les mises à prix suivantes pouvant être baissées, savoir :

Le troisième lot, sur la mise à prix de six mille francs, ci 6.000 fr.
Le cinquième lot, sur la mise à prix de cinq mille francs, ci 5.000 fr.
Le onzième lot, sur la mise à prix de quarante francs, ci 40 fr.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales, qu'ils doivent requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.
Pour extrait, Figeac, le onze avril mil neuf cent trente.
L. NUVILLE,
Avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître NUVILLE, avoué poursuivant, demeurant à Figeac, boulevard Président-Wilson, qui, comme ses confrères de Figeac, peut être chargé d'enchérir.
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avoué de Figeac.
CAHORS, IMPRIMERIE COUESLANT

Chemins de fer de Paris à Orléans

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ. A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur comman-

de de livraison et, le cas échéant, leurs clefs, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'octroi. Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris
Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai

prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/3 de mer.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.